



CSAL 3 bis du 23 juin 2023 Déclaration liminaire

Madame la Présidente du CSAL,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour élire les membres du conseil médical et nous prononcer sur la fusion des SIE de NOGENT, VINCENNES et CHAMPIGNY.

Une fois n'est pas coutume, la CGT Finances publiques vous rappelle son opposition au Nouveau Réseau de Proximité.

La CGT Finances Publiques revendique :

- Le retrait des réformes du « Nouveau Réseau de Proximité » et des retraites ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- Au-delà de l'augmentation de la valeur du point d'indice, le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de son gel depuis 2010 ;
- La suppression du jour de carence ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et de tous les projets de restructurations ;
- L'arrêt de la privatisation de nos missions et le retour des missions privatisées à la DGFIP ;
- La création d'emplois statutaires à hauteur des missions dévolues à nos ministères et à leur accomplissement plein et entier ;
- La non-application du RIFSEEP.